

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire ou par chèques libellés à son nom (BNC).

(Arrêté du Ministre du budget du 12 mars 1979 - Décret n° 2016-1356 du 11 octobre 2016)

Association et Centre de Gestion agréés du Grand Est

Siège social :

16, rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS

03.26.47.96.24

Bureau secondaire :

15, av. Becquerel - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

03.26.64.12.95

ac2ge@ac2ge.fr - www.ac2ge.fr

